

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION PAROISSIALE DU SAINT-ESPRIT DE MASSY
DU 15 NOVEMBRE 2008**

ORDRE DU JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Travaux
- Elections
- Questions diverses

Outre le Père Jean-Paul Weulersse, 66 adhérents sont présents ou représentés, sur 96 adhérents à jour de leur cotisation :

M. Jacques Abassi, Mme Sylvette Alamichel, M. Gaspard Beke, Mme Isabelle Besson, Mme Emma Boillot, M. Philippe Bourgeois, Mme Armelle Bourgeois, Mme Lucienne Bret, M. Guy Caron, M. François Chemello, Mme Christiane Claverie, MMme René Conte, MMme Emmanuel et Bernadette de Crozefon, Mme Maria Da Mota, Mme Geneviève D'Espinay, MMme Marc et Nathalie Duterte, Mme Christiane Enjalbert, M. Michel Enjalbert, Mme Espigaresse, Mme Christiane Faroche, M. Daniel Faroche, M. Jean-Claude Faveere, M. Joao Ferreira, M. Paul Frenay, Mme Marie-Jo Fresina, Mme Gisèle Friry, Mme Andrée Garrigues, Mme Odette Gautreau, Mme Anne-Marie Goutodier, M. Michel Goutodier, Mme Francine Grobras, M. Jean Pierre Guibert , M. François Henry-Amar, MMme Monique et Jean Jeunesse, Mme Monique Kerbourc'h, Mme Denise Kerridge, Mme Janine Lajarge, Mme Raymonde Lamouroux, Mme Jacqueline Lapierre, MMme Lecomte, Mme Régine Lepeut, M. Michel Letrégully, Mme Françoise Louat, M. Rémy Louat, Mme Thérèse Makomba, MMme Martine et Héliodore Mantegari, Mme Myranda Marchesi, Mme Isabelle Martins-Ferreira, Mme Marie-Antoinette Miossec, M. Paul Morin, Mme Marie-Thérèse Morizet, Mme Jacqueline Nadal, Mme Joëlle Nussabum, M. Georges Nussbaum, M. Dominique Olivier, Mme Marie-Paule Oger, MMme Marie-Françoise et Daniel Penet, M. Emmanuel Pépin, Mlle Gisèle Prestat, Mme Françoise Rémond, M. Rémi Salières, Mme Gay Texier, MMme Elina et Gaston Tourtet, M. Jean-Pierre Van Long, M. Michel Vigier, M. Christophe Wieskotten.

La séance est ouverte à 15 heures 20.

RAPPORT MORAL du président Dominique OLIVIER:

L'assemblée Générale qui se tient habituellement en juin a été retardée au mois de novembre pour avoir des informations définitives sur les travaux. La situation est maintenant éclaircie puisque la première réunion de chantier s'est tenue le 13 novembre.

Les activités de l'Association sont multiples :

- Travaux et entretien de l'église, prise en charge du chauffage quand il est trop lourd pour les finances paroissiales
- Organisation de fêtes (repas paroissial, kermesse, salon des artistes, brocante) qui nourrissent les liens communautaires, abondent les finances, et ont un retentissement sur toute la ville et même au delà.

Monsieur Olivier remercie toutes les personnes impliquées pour leur dévouement et leur efficacité car elles obtiennent des résultats remarquables.

Les frais de fonctionnement (EDF, eau, assurance, chauffage) sont habituellement pris en charge par la paroisse, mais cette année l'association paroissiale a payé une partie du chauffage.

Les gros travaux ont commencé il y a trois ans avec une première tranche consistant en la mise aux normes et la réfection de la toiture. S'y sont ajoutés quelques travaux liés à la toiture initialement prévus pour tranche de « réorientation de l'église » pour éviter des frais de reprise de chantier.

Pour la deuxième tranche consistant en la mise hors d'eau de la façade et en sa « réorientation », beaucoup de problèmes ont dû être résolus :

- réduire le devis qui était initialement d'environ 200.000€, pour ne pas dépasser les 170.000€, maximum imposé par l'Evêché, et y inclure assurances, honoraires et 10% d'aléas ;
- avoir l'autorisation d'emprunter ;
- faire face à la défection d'une entreprise ;
- supporter les surcoûts liés au retard.

La satisfaction de voir les travaux démarrer est d'autant plus grande et Monsieur Olivier remercie et fait applaudir toutes les personnes qui n'ont pas ménagé leur peine pour arriver à ce résultat.

RAPPORT FINANCIER du trésorier Xavier LECOMTE:Bilan simplifié pour l'année 2007

Quêtes	4 892,00	(+4%)	Rembt emprunt	6 000,00	(-7%)
Cartes adhérents	1 106,00	(+6%)	Travaux	00	(=)
Dons prêts salle	345,00	(+37%)	Entretien	1 830,00	(+116%)
Bénéf. repas paroissial	3 444,00	(+89%)	Assurances	00,00	(=)
Bénéf. Kermesse	4 431,00	(-0,5%)	Chauffage	3 000,00	(+200%)
Bénéf. Salon des artistes	1 137,00	(-44%)			
Brocante	497,00	(+47%)			
Autres dons	92,00	(+91%)			
Intérêts financiers	1 006,00	(+42%)			
TOTAL	16 950,00	(+4%)		10 830,00	(+30%)
RESULTAT	+ 6 120,00	(-12%)			

Avoir au 01/01/2007 33 256,26

Avoir au 31/12/2007 39 375,48 €

Monsieur Lecomte remercie la Communauté Paroissiale pour sa générosité, notamment au niveau des quêtes du 1^{er} dimanche du mois.

La rubrique « Repas paroissial » regroupe aussi tombola, crêpes et choucroute. Le total des bénéfices de toutes les manifestations est globalement en augmentation de 9% mais selon les années, il y a augmentation de certaines et diminution d'autres.

L'augmentation du poste chauffage tient au remboursement d'un arriéré suite à un contentieux sur certaines factures.

L'augmentation du poste entretien est lié au remplacement d'un aérotherme.

Les assurances sont, en principe, à la charge du CPAE.

On constate la capacité à rembourser chaque année 6.000€ de prêt, c'est la raison pour laquelle la durée du nouvel emprunt – qui va prendre le relais de l'ancien - a été adaptée à cette somme.

L'entretien serait beaucoup plus coûteux s'il n'était pas assuré par des bénévoles.

L'année 2008 donnera un résultat positif. L'Association pourra ainsi apporter 34 000 € pour les travaux tout en gardant une réserve de sécurité.

Messieurs Olivier et Lecomte insistent sur l'importance du dévouement des bénévoles pour l'entretien et du « travail de fourmi » pour les manifestations festives. Grâce à eux, l'Association génère un résultat positif qui peut être investi dans les gros travaux. Félicitations et merci à tous.

Monsieur Goutodier fait remarquer que les rencontres fréquentes avec les gestionnaires de la cité évitent les contentieux liés au chauffage.

Monsieur Bourgeois signale que les nouvelles normes imposent des frais de contrôle des extincteurs et du défenfumage. Il demande à tous de surveiller les enfants. Certains se sont amusés avec un extincteur qu'il a fallu recharger (97€) au bout d'un an alors que la recharge peut durer 10 ans.

TRAVAUX**Projet de janvier 2008****Dépenses****Financement au 15/11/2008**Réorientation :

Gros œuvre	43 818 €	Vente de terrain	90 000 €
Charpente	46 190 €	Don évêché	40 000 €
Couverture zinc	34 879 €	Association Paroissiale	34 000 €
Menuiserie bois	1 566 €	CPAE	10 000 €
Aléas	12 645 €	don des paroisses de Massy au CPAE	6 000 €
		Souscription	28 175 €
		Emprunt	
TOTAL	139 099 €		

TOTAL 208 175 €Frais annexes

Assurance DO (3%)	4 500 €
Honoraires bureau de contrôle (2%)	3 300 €
Honoraires CSPS (2%)	3 300 €
Sondage géotechnique	3 500 €
Honoraires architecte	13 411 €

TOTAL 28 011 €**TOTAL EVECHE 167 110 €**Coûts complémentaires paroisse :

Croix	11 252 €
Charpente	16 648 €
Electricité	9 023 €

TOTAL 39 923 €**TOTAL DE L'OPERATION 207 033 €****208 175 €**

Monsieur Olivier rappelle que la première tranche de travaux (mise en conformité et couverture) a coûté environ 200K€ et commente les tableaux.

Pour réduire les coûts du projet initial, de la deuxième tranche on a diminué la largeur de l'auvent, remplacé des menuiseries par de la tôle laquée qui nécessite aussi moins d'entretien et supprimé du devis de l'évêché les spots électriques qui devaient éclairer la façade. Pour des raisons de sécurité, il faudra que l'escalier soit muni d'un éclairage de secours en cas de panne.

Les coûts sont ceux de janvier 2008 et sont susceptibles de dépassement. La possibilité d'emprunt (au maximum 35K€ sur 6 ans) permettra de faire face aux éventuels dépassements. Notamment à la suite de la visite de sécurité et de conformité à la fin des travaux qui sont prévus pour durer 4 mois.

La vente des terrains a été très bien négociée par l'architecte et l'Évêché car la société HLM ne voulait pas à l'origine payer ce terrain au prix du constructible.

L'Évêché a finalement fait un don de 40K€ au lieu d'un prêt de 20K€ parce que la paroisse n'a pas reçu de don de l'Évêché pour la construction de l'église et a toujours remboursé ses emprunts en temps et en heure.

Le total de souscriptions pour les deux tranches de travaux s'élève environ à 80K€, résultat qui impressionne fortement l'Évêché, et ceci grâce aux démarchages de deux personnes que Monsieur Olivier remercie.

Madame Faroche souligne que parfois des petits mots accompagnent les dons de personnes qui semblent loin de l'Église. Tous les donateurs seront conviés à une fête à la fin des travaux.

Monsieur Goutodier précise que l'architecte étudie le placement de la cloche de l'ancienne chapelle fondue par des paroissiens et à laquelle tiennent beaucoup ceux qui l'ont descendue du clocher de la chapelle. Il rappelle que la façade sud est très abîmée et que l'auvent doit la mettre hors d'eau.

Madame Duterte demande si les assurances couvriraient des actes de vandalisme.

Madame Faroche assure que l'Évêché a une assurance globale couvrant, entre autres, les actes de vandalisme et que le CPAE paye sa quote-part de cette assurance.

Madame Texier demande si la façade sera en verre, si les grilles resteront et quelle sera la couleur du toit de l'auvent.

Monsieur Faroche répond que même le verre blindé n'avait pas résisté à certains actes de vandalisme. C'est pourquoi les vitres ont été remplacées par du plastique théoriquement incassable protégé par des grilles et ce ne sera pas changé. Le toit sera de couleur bois.

Votes

Monsieur Olivier met aux voix les rapports moral et financier. Chacun est approuvé à l'unanimité.

ELECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Enjalbert, secrétaire, rappelle que le CA (entre 9 et 12 membres) est renouvelé par tiers tous les 2 ans.

Les sortants sont MM. Bourgeois, Goutodier et Lecomte, tous trois membres du bureau et qui sont très utiles à leur poste notamment en cette période de gros travaux.

M. Caron (sortant en 2010) présente sa démission pour raisons personnelles. L'assemblée le remercie chaleureusement.

4 postes sont donc à pourvoir. Sont candidats MM Bourgeois, Goutodier et Lecomte. Nulle autre personne ne se présentant, il est procédé au vote :

Monsieur Bourgeois est élu à l'unanimité moins une abstention, Monsieur Goutodier est élu à l'unanimité moins une abstention et Monsieur Lecomte est élu à l'unanimité moins une abstention.

Le nouveau CA est donc composé de MM. Louat et Olivier, sortants en 2010, de Mme Bourgeois et MM. Enjalbert et Faroche, sortants en 2012, de MM. Bourgeois, Goutodier et Lecomte sortants en 2014 du prêtre chargé de la paroisse, actuellement le Père Weulersse et de deux représentants du CPAE actuellement Mmes Faroche et Louat

QUESTIONS DIVERSES

Site internet

Monsieur Enjalbert annonce que si l'assemblée en est d'accord, un site internet de l'Association Paroissiale sera mis en ligne dans un but d'information sur les activités de l'association et les travaux en cours. Un espace sera réservé aux informations de la paroisse : dans un premier temps, les horaires des permanences et des célébrations ainsi que la feuille paroissiale hebdomadaire.

Aucune objection n'étant soulevée, Monsieur Enjalbert indique l'adresse du site www.apsaintesprit.fr

Envois par courriel

Monsieur Enjalbert demande si l'assemblée est d'accord pour que les informations, comptes-rendus et convocations soient envoyés par internet aux adhérents dont on connaît l'adresse mail.

Aucune objection n'est soulevée, mais Monsieur Enjalbert demande un vote pour les convocations.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Lettre de remerciements

Monsieur Enjalbert propose, lorsque les travaux commenceront, d'adresser une lettre à tous les donateurs pour les informer et les remercier. Il se propose avec Monsieur Guibert de distribuer ces lettres dans les boîtes à lettres.

Monsieur Faroche trouve impersonnels les mailings informatiques et demande que les adresses et l'entête soient écrits à la main, ce qu'il a déjà fait.

Monsieur Goutodier estime que cette lettre doit comporter un appel à donner son adresse mail.

Madame Faroche s'élève contre cette distribution qui, à son avis, fait double emploi. En effet, une fête sera organisée à la fin des travaux, dans quelques mois, et tous les donateurs y seront invités par courrier.

Un consensus ne se dégageant pas, il est procédé au vote. La distribution est adoptée à l'unanimité des votants.

Remise en état des salles

Monsieur Goutodier demande que chacun veille à remettre en état les salles après occupation. Les salles servent à plusieurs groupes, il est donc important que chacun trouve en arrivant une salle rangée toujours de la même façon. En particulier, veiller à effacer les tableaux, nettoyer les tables, enlever les papiers traînant par terre et ranger son matériel.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Olivier lève la séance à 16h30.

D. OLIVIER